

## Calendrier prévisionnel Admissions :

### Niveau 4 :

Ouverture inscription : 28 octobre 2019

### ME :

#### **Calendrier des épreuves**

Ouverture des inscriptions par internet [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr) le 28 octobre 2019.\*

	Nombre de places par liste : Quota Moniteur Educateur : 30 Hors quota Moniteur Educateur : 30 maximum
Clôture inscription Internet	ME r... 11 janvier 2020 * ME
Dates de l'écrit	Mardi 21 jan...
Résultats de l'écrit	vendredi 7 février 2020 * notification individuelle envoyée à chaque candidat
Oraux	Moniteur Educateur : Samedi 14 mars 2020 * Samedi 21 mars 2020*

Les résultats définitifs seront portés à la connaissance des candidats en mai 2020. \*

#### **Frais de sélection**

écrit : 95 €                      oral : 140 €

Modes de paiement acceptés : par paiement en ligne.

Les candidatures ne seront validées qu'après réception par l'IRTS Champagne-Ardenne du règlement.

**Les candidats dispensés de l'écrit, s'acquittent de l'oral dès leur inscription soit 140 €.**

Le candidat ne pourra, en aucun cas, demander le remboursement des frais de sélection.

### TISF :

#### **Calendrier des épreuves**

Ouverture des inscriptions par internet [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr) le 28 octobre 2019.\*

	<b>Nombre de places par liste : Quota Technicien de l'Intervention Social et Familiale : 15 Hors quota : 15 maximums</b>
<b>Clôture inscription Internet</b>	Non dispensé de l'écrit : jeudi 30 avril 2020 * Dispensé de l'écrit : lundi 18 mai 2020 *
<b>Dates de l'écrit</b>	Jeudi 14 mai 2020 *
<b>Résultats de l'écrit</b>	Lundi 25 mai 2020* notification individuelle envoyée à chaque candidat
<b>Oraux</b>	N.C *

Les résultats définitifs seront portés à la connaissance des candidats en juin 2020. Les demandes d'allègements seront examinées lors des semaines qui suivent la rentrée.

### **Frais d'inscription**

écrit : 95 €                      oral : 80 €

**Modes de paiement acceptés : paiement en ligne.**

**Les candidatures ne seront validées qu'après réception par l'IRTS Champagne-Ardenne du règlement.**

**Les candidats dispensés de l'écrit, s'acquittent de l'oral dès leur inscription soit 80 €.**

**Le candidat ne pourra, en aucun cas, demander le remboursement des frais de sélection.**

### **Niveau 6 :**

➔ Vous êtes **lycéen inscrit en classe de Terminale, étudiant en réorientation, apprentis**, les pré-inscriptions s'effectuent sur la plateforme « Parcoursup » : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)  
[L'IRTS Champagne-Ardenne est référencé en EFTS sur ladite plateforme.](#)

➔ Vous êtes **Demandeur d'emploi** ou **Salarié**, les pré-inscriptions s'effectuent sur le site de l'IRTS Champagne-Ardenne : [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

### **Inscriptions :**

Du 22 janvier au 12 mars 2020\*

### **Sélections :**

Dates d'entretiens : du 14 au 24 avril 2020\*

\*Dates prévisionnelles

### **Tarifs :**

150 € par formation.